

PA38 253 2 12000-1

25 MAI 2021

PIECE
COMPLEMENTAIRE



DROIT DE PASSAGE
Projet d'aménagement
Amélioration de la Piste de la Fée 1

Un accord est intervenu

Entre la SATA Deux Alpes, représentée par son Directeur Général, Fabrice BOUTET

Et M. Thierry HUGUES

Par lequel un droit de passage et de construction est donné pour les travaux d'amélioration de la piste de la Fée sur la (les) parcelle(s) :

Numéros de parcelle	Noms propriétaires	Aménagements prévus
E 43 (Mont de Lans)	M. Thierry HUGUES	Terrassement (21 148 m ²)
E 39 (Mont de Lans)	M. Thierry HUGUES	Terrassement (986 m ²)

Fait à 2 Alpes, le 15 Mai 2021

Monsieur Thierry HUGUES,

Fabrice BOUTET
Directeur Général
p/o Yann CARREL